



**HAL**  
open science

## Le diagnostic de la place du Sacré-Coeur : les trois églises et le cimetière du faubourg Saint-Cyrice

Guylène Malige, Philippe Gruat, Fabien Huguet, Sylvie Duchesne

### ► To cite this version:

Guylène Malige, Philippe Gruat, Fabien Huguet, Sylvie Duchesne. Le diagnostic de la place du Sacré-Coeur : les trois églises et le cimetière du faubourg Saint-Cyrice. Cahiers d'archéologie aveyronnaise, 2019, 32, pp.145-168. hal-04908004

**HAL Id: hal-04908004**

**<https://hal.science/hal-04908004v1>**

Submitted on 23 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le diagnostic de la place du Sacré-Cœur : les trois églises et le cimetière du faubourg Saint-Cyrice

Rodez

Par Guylène MALIGE\*, Philippe GRUAT\*\* et Fabien HUGUET\*\*\*, avec la contribution de Sylvie DUCHESNE\*\*\*\*

## RÉSUMÉ

Au printemps 2017, le service départemental d'archéologie a mené un diagnostic sur la place du Sacré-Cœur, concernée par un projet de construction de Rodez agglomération. La place a été aménagée dans les années 1960 à l'emplacement de l'ancien cimetière du faubourg Saint-Cyrice, créé en 1831 pour recevoir toutes les sépultures de Rodez. Dès 1889, l'ouverture de l'actuel cimetière de la Penderie au Puech de la Justice amorce sa désaffectation progressive. Le diagnostic a permis de cerner l'espace funéraire préservé et l'étude archivistique a apporté de nouvelles données sur la localisation de l'ancienne église romane détruite au XIX<sup>e</sup> siècle.

## ABSTRACT

During the spring of 2017, the departmental service of archaeology surveyed the Sacré Coeur square, which was the focus of a remodeling project by the town of Rodez. The square was built during the 1960s at the site of the former Saint-Cyprice faubourg, created in 1831 to host all of Rodez's graves. As early as 1889, the establishment of the current cemetery of the Penderie au Puech de la Justice began its progressive decommission. The survey delineated the preserved funerary space and the archival study brought forward new data regarding the localization of the former Romanesque church destroyed during the 19<sup>th</sup> century.

## RESUMEN

En la primavera del 2017 el servicio provincial de arqueología del Aveyron realizó un diagnóstico en la plaza del Sagrado Corazón de Rodez con motivo de un proyecto de construcción de la aglomeración. Esta plaza fue construida en los años 60 en el lugar del antiguo cementerio del barrio de Saint-Cyrice, creado en 1831 para recibir todas las sepulturas de Rodez. Su abandono progresivo se iniciará a partir de 1889, con la apertura del cementerio actual de la Penderie en la colina de la Justicia. El diagnóstico arqueológico ha permitido identificar el espacio funerario conservado y el estudio archivístico ha proporcionado nuevos datos sobre la localización de la antigua iglesia románica destruida en el siglo XIX.



La place du Sacré-Cœur se trouve sur le versant septentrional de la butte de Rodez, dans le quartier du faubourg Saint-Cyrice. Elle se développe à l'ouest et au nord-ouest de l'église éponyme, achevée en 1893 : la majeure partie sert de parking et un petit square s'élève devant le parvis de l'église. En prévision de son réaménagement par Rodez Agglomération, comprenant la création d'une maison de santé et d'un parking souterrain, le service départemental d'archéologie a mené un diagnostic préventif au printemps 2017 (Fig. 1) (Malige 2017a et 2017b).

Cette place se situe dans l'emprise de l'ancien cimetière de Rodez (Fig. 2), créé en 1831, en réponse à la nouvelle législation funéraire, qui souhaite éloigner les lieux d'inhumations des centres urbains. L'augmentation de la population et l'épidémie de variole de 1870-1871 ont rapidement raison de sa capacité et, dès 1889, il est relayé par l'actuel cimetière de la Penderie, pour les inhumations en fosses communes et les nouvelles concessions. Pour autant, les enterrements perdurent à Saint-Cyrice jusqu'en 1933 dans les concessions perpétuelles, puis le cimetière est progressivement laissé à l'abandon.



**1 >** Quelques tranchées ouvertes au nord-ouest de l'église du Sacré-Cœur lors de la première phase de diagnostic (cl. Ph. Gruat).

L'opération archéologique avait donc pour objectif de quantifier le nombre de tombes conservées, en assurant leur préservation, le caractère récent du cimetière posant des problèmes déontologiques et éthiques évidents. En amont du diagnostic, Fabien Huguet et Philippe Gruat ont compilé les données historiques et archivistiques disponibles sur le faubourg Saint-Cyrice. Cette étude documentaire a non seulement permis de retracer la succession des édifices religieux du secteur, mais surtout de retrouver l'emplacement exact de l'ancienne église romane.

## 1. HISTORIQUE DES ÉGLISES ET DU CIMETIÈRE DU FAUBOURG SAINT-CYRICE

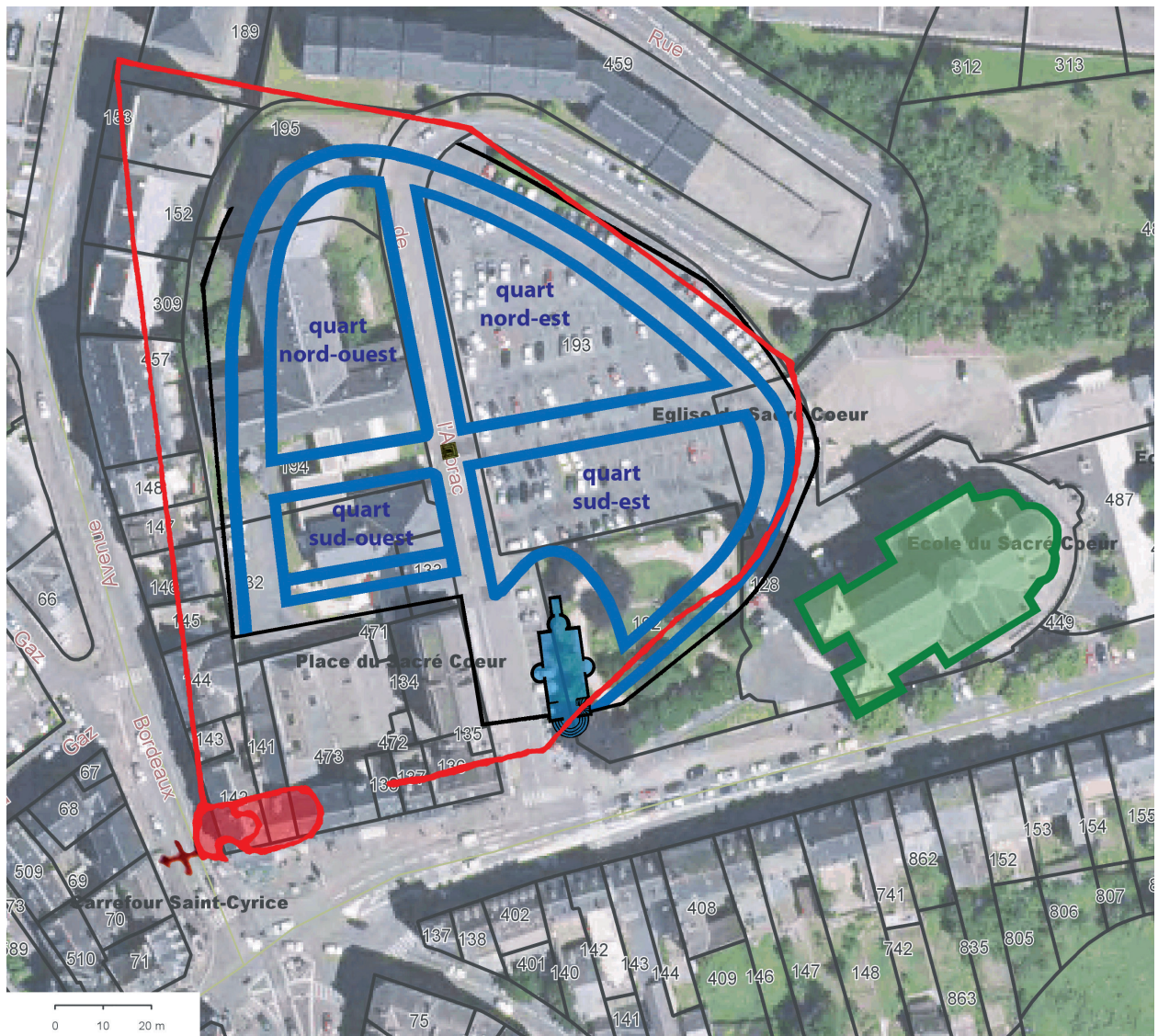
Le faubourg Saint-Cyrice est d'origine médiévale mais l'urbanisation de l'actuelle avenue Tarayre est récente : peu de maisons y sont construites à la fin du XIX<sup>e</sup> s. (Cassiat 1963, p. 275).

Différents édifices religieux se sont succédé dans le quartier du Faubourg. La première église connue, dédiée à saint Cyrice, date de l'époque romane (Barrau 1843, p. 513 ; Servières 1874, p. 321). Aujourd'hui disparue, elle se trouvait au bout du faubourg (Barrau 1843, p. 512), en haut de la côte Saint-Eloy (Affre 1874, p. 172-173 ; Touzery 1906, p. 594 ; Benoit 1912, p. 70, note 2 ; Enjalbert 1981, p. 50-51). La tradition historiographique la situait à l'angle des actuelles rue Béteille et avenue de Bordeaux (Cassiat 1963, p. 254 ; Suau 1983), mais la compilation des données historiques et archivistiques disponibles apporte un nouvel éclairage sur son emplacement exact (chapitre 2).

Depuis la fin du Moyen Âge, il est de coutume d'enterrer les morts au sein des lieux de culte ou dans des enclos paroissiaux ou hospitaliers. Les trois cimetières ruthénois sont ainsi disséminés dans le tissu urbain : près de l'hôpital général, sur les côtés est et sud de la cathédrale, et le dernier, réservé à la paroisse de Saint-Amans, s'étend depuis la place Saint-Étienne jusqu'à la place de la Madeleine (Affre 1874, p. 198-199). En 1778, ce dernier est d'ailleurs transféré à l'emplacement du n°1 boulevard François-Fabié (Gruat 2015, p. 43).

Considérés comme insalubres, les lieux d'inhumations connaissent alors une importante réorganisation<sup>1</sup>, amorcée par la déclaration royale du 10 mars 1776, qui restreint à quelques ecclésiastiques les inhumations au sein des églises et prévoit le déplacement des cimetières hors des enceintes. Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), promulgué par Napoléon, étoffe la précédente ordonnance et fondera la législation funéraire contemporaine française. Les





**2 >** Essai de localisation des trois églises successives du faubourg Saint-Cyrice sur le cadastre actuel : l'église romane Saint-Cyrice (en rouge), l'église Saint-Cyrice du XIX<sup>e</sup> s. avec le cimetière (en bleu) et l'église du Sacré-Cœur (en vert) (traitement d'images G. Malige).

cimetières, désormais gérés par les administrations municipales, seront établis sur des terrains périurbains dédiés, exposés au nord, ceints de murs hauts de 2 m au moins et agrémentés de plantations. Les considérations sanitaires, pour limiter un renouvellement trop fréquent des fosses, imposent un délai de 5 ans avant l'ouverture de fosses dans un même secteur : aussi, la superficie des cimetières équivaut à 5 fois la mortalité moyenne annuelle. Les inhumations se feront dans des fosses individuelles, larges de 0,80 m et profondes de 1,50 à 2 m, qui devront respecter un espacement latéral de 0,30 à 0,40 m et longitudinal de 0,30 à 0,50 m. Les concessions sont autorisées en échange de fondations ou donations en faveur des pauvres ou des hôpitaux.

Il faut attendre la fin des années 1820 pour que la municipalité ruthénoise projette la création

d'un nouveau cimetière, extra-muros, pour recevoir toutes les sépultures (Fig. 3). Le choix du lieu se porte sur le quartier du Faubourg, encore peu urbanisé, au nord du centre-ville. Malgré les protestations des habitants (Gros 1883, p. 16), l'arrêté préfectoral du 22 avril 1828 autorise le transfert des trois cimetières dans le champ de « la Pépinière », acheté 6500 livres (Combes de Patris 1928, p. 6 ; Cassiat 1963, p. 260-261 ; Affre 1874, p. 199, note 1). Des travaux sont entrepris pour limiter la déclivité du terrain (Gros 1883, p. 9 ; *Journal de l'Aveyron*, 5 juillet 1883, p. 3) et le cimetière ouvre en 1831 (Affre 1874, p. 199), la première inhumation a lieu le 17 juillet (Barrau 1843, p. 459).

Des documents anciens, l'un de 1872 (Fig. 4) et l'autre établi entre 1898 et 1928 (Fig. 5), conservés à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,

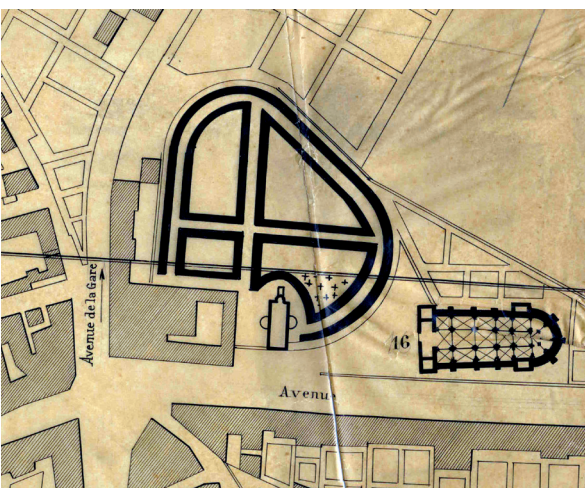




**3 >** L'entrée sud du cimetière, entouré de hauts murs (Collectif 1974, fig. 325).



**4 >** Plan du carrefour Saint-Cyric en 1872, avec le cimetière et sa chapelle, bénite en 1866 (Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).



**5 >** Plan du carrefour Saint-Cyric établi entre 1898 et 1928, avec l'église du Sacré-Cœur, construite à partir de 1886 (Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).

permettent d'en restituer le plan. Ceint par un mur de clôture, il était divisé par deux larges allées perpendiculaires. Celles-ci délimitaient quatre surfaces, inégales en raison de la forme irrégulière de la parcelle. Une allée périphérique, à distance du mur d'enceinte, laissait un espace contre celui-ci pour l'installation de tombes. Certaines ont d'ailleurs été éventrées en 1873 par l'effondrement du mur de soutènement nord-est (Gros 1883, p. 9-10). Au centre s'élevait un calvaire, tandis qu'une chapelle occupait une enclave importante dans le quartier sud-est. L'allée centrale nord-sud correspond à l'actuelle rue de l'Aubrac, les deux quarts situés à l'ouest étant aujourd'hui construits.

L'église romane est démolie vers 1843 (Barrau 1843, p. 512-513 ; Servières 1874, p. 321). Peu après, une église cimetériale est édifiée au sud du cimetière, à quelque distance de la précédente (Servières 1874, p. 372), sur un terrain donné par la famille Valady en 1851 (Combes de Patris 1928, p. 18 et 29). Elle est bénite en 1866 (Cassiat 1963, p. 258) et la paroisse est créée l'année suivante (Touzery 1906, p. 594). Cette église est documentée par des photographies anciennes (Collectif 1974, Fig. 319-321 et 323-327) et des plans (Fig. 4 et 5). Enclavée dans l'enceinte du cimetière, près de l'entrée, elle s'élevait un peu en retrait de l'avenue Tarayre par rapport aux maisons voisines (Fig. 6, à gauche). Son escalier en demi-cercle s'ouvrait sur une nef unique surmontée d'un petit clocher en façade et terminée au nord par une abside. Deux autres absides donnaient sur la nef au milieu des murs gouttereaux. Un petit local, accolé à l'arrière du chœur, faisait sans doute office de sacristie.

En 1870-1871, une épidémie de variole affecte durement les Ruthénois, doublant la mortalité (Gros 1883, p. 16), et les habitants du quartier s'alarment



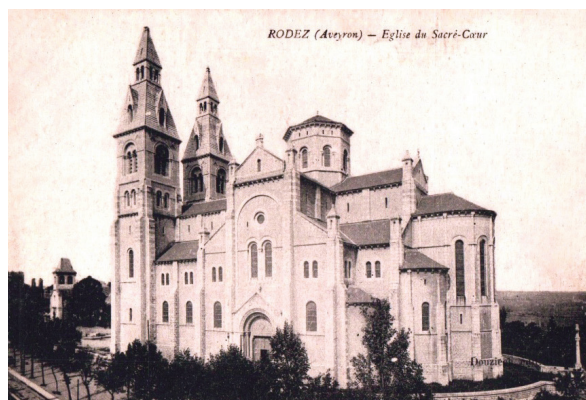
**6 >** Carte postale ancienne du carrefour Saint-Cyric avec la façade de l'église du Sacré-Cœur et la petite église Saint-Cyric, légèrement en retrait de la rue (Collectif 1974, fig. 321).



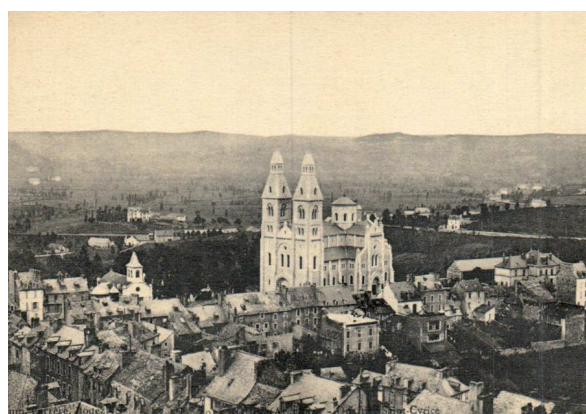
de la présence du cimetière. Une commission est alors nommée (Gros 1883 ; *Journal de l'Aveyron*, 17 mai 1883 ; Combes de Patris 1928, p. 6) pour étudier des projets d'agrandissement ou de déplacement, quarante ans après la création du cimetière. L'agrandissement est exclu (Gros 1883) par des considérations légales, la déclivité et l'instabilité du terrain, la présence d'une nappe d'eau à faible profondeur, les problèmes posés en termes d'hygiène (*Journal de l'Aveyron*, 7 juillet 1883, p. 2) et les protestations des habitants (Gros 1883, p. 9-11 et 15-16 ; *Journal de l'Aveyron*, 17 mai 1883, p. 2 ; 5 juillet 1883, p. 3 et 7 juillet 1883, p. 2). En 1883, la municipalité opte pour un transfert vers le « Puech de la Justice », où le cimetière actuel de la Penderie est ouvert en 1889. Celui-ci est destiné aux inhumations en fosse commune et aux nouvelles concessions (Gros 1883, p. 18). Il est prévu que l'ancien cimetière s'éclaircisse à mesure que les concessions temporaires arrivent à leur terme (Gros 1883, p. 18-19 ; *Journal de l'Aveyron*, 30 juin 1883, p. 3 et 7 juillet 1883, p. 2).

Bientôt le quartier du Faubourg s'étend et l'église Saint-Cyrice devient trop limitée pour accueillir les paroissiens. En 1885, un jardin est acheté (Combes de Patris 1928, p. 29) à la famille de Valady pour l'édification d'une nouvelle église. En 1886, Monseigneur Bourret, évêque de Rodez, lance la construction de l'actuelle église du Sacré-Cœur (Combes de Patris 1928, p. 31 ; Cassiat 1963, p. 258-260) (Fig. 7), sur la parcelle contiguë à l'église et au cimetière à l'est.

Depuis l'achèvement du Sacré-Cœur en 1893, l'église Saint-Cyrice est désaffectée. Les cartes postales du début du siècle ont immortalisé la coexistence des deux édifices (Fig. 7 et 8). Elles montrent également que le quart sud-ouest du cimetière est déjà en partie urbanisé. En 1926, il est prévu d'aménager, à l'emplacement de l'église Saint-Cyrice, un jardin public, qui empiètera également sur le quart sud-est du cimetière (Cassiat 1963, p. 260-261). Après deux années de vive polémique (Combes de Patris 1928), le cimetière ferme donc partiellement (Combes de Patris 1928, p. 23-39), avec la possibilité d'inhumer dans les concessions perpétuelles dans le quart concerné encore pendant cinq années, jusqu'en 1933. L'église Saint-Cyrice est finalement démolie en 1929 (Combes de Patris 1928, p. 31-35 ; Cassiat 1963, p. 260). Comme des éléments sculptés issus du cloître des Cordeliers (chapiteaux, colonnes, clocheton) ont été réemployés dans l'édifice, une commission est nommée par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron pour suivre les travaux de destruction (Combes de Patris 1928, p. 18 et 35 ; Galtier 1932a, p. 133-134, Galtier 1932b, p. 238). Les



7 > Carte postale ancienne de l'église du Sacré-Cœur, avec l'église Saint-Cyrice en arrière-plan.



8 > Carte postale du quartier du Faubourg immortalisant la coexistence des églises Saint-Cyrice et du Sacré-Cœur ; derrière elles s'étend le cimetière, qui paraît très arboré.

éléments lapidaires récupérés auraient été intégrés aux collections du musée Fenaille (Galtier 1932b, p. 238).

Quant au devenir du cimetière, si la date des dernières inhumations n'est pas connue, les photographies aériennes de l'Institut Géographique National (IGN) permettent de suivre les étapes de son abandon dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1948, le quart sud-est n'est plus qu'un terrain vague. Un jardin public y est aménagé, dans la partie nord, en 1956. Les monuments funéraires restent visibles jusqu'en 1961, puis la végétation envahit tout le cimetière, clairement abandonné sur les clichés de 1964. Enfin, entre 1966 et 1970, l'allée centrale nord-sud est remplacée par la rue de l'Aubrac (Fig. 2) et des bâtiments sont construits dans le quart nord-ouest. Le square est avancé vers le sud, contre l'avenue Tarayre, et le reste sert de parking, configuration qui a perduré jusqu'en 2018.



## 2. LOCALISATION DE L'ÉGLISE ROMANE SAINT-CYRICE

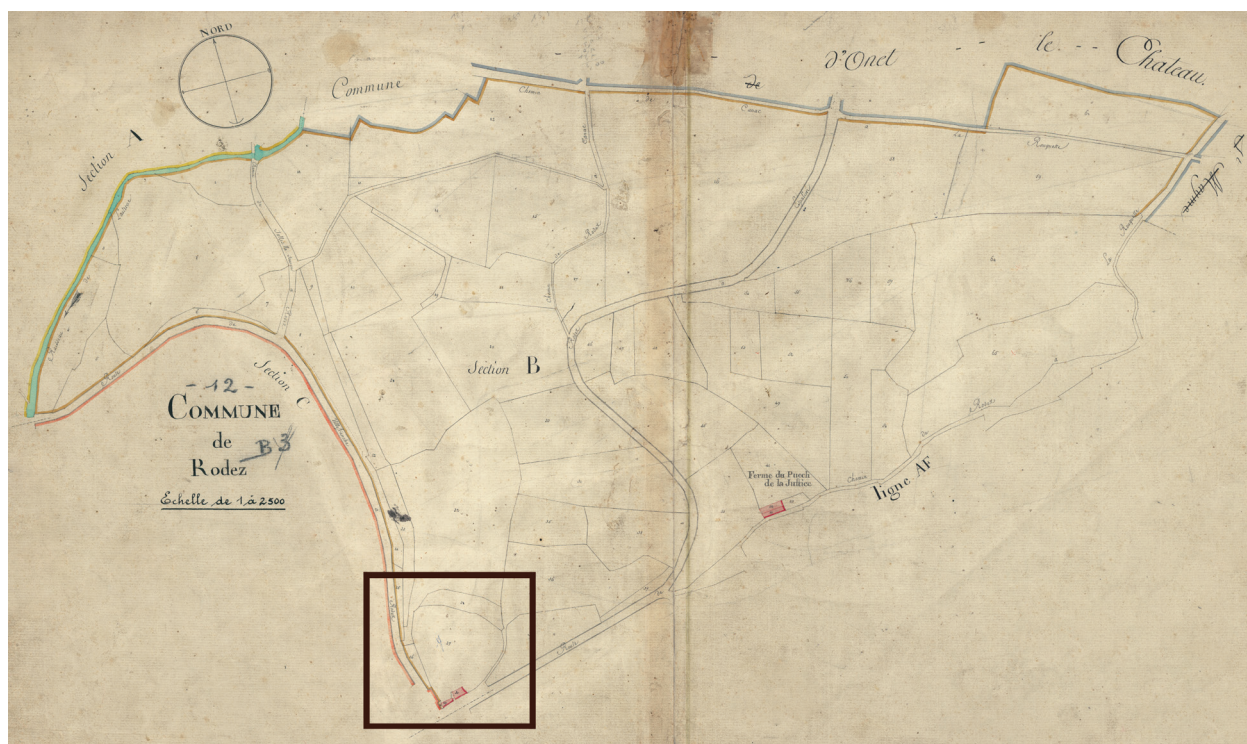
L'église du faubourg Saint-Cyrice fait partie, avec l'église Saint-Vincent de la Cité, de la paroisse de la cathédrale Notre-Dame de Rodez en 1771 (Lempereur 1906, p. 432, IV, 5 et note 7). Elle est vendue comme bien national le 16 messidor an IV, soit le 4 juillet 1796 (Verlaguet 1933, p. 167-168, n° [6958]-298). Comme elle est démolie peu de temps avant 1843 (Barrau 1843, p. 512-513 ; Servières 1874, p. 321), elle apparaît normalement sur le cadastre de 1807 (Fig. 9). Malheureusement, les localisations indiquées par les plus anciens historiens, bien que concordantes, ne permettent pas de la situer précisément. Hippolyte Barrau, qui l'a connue en élévation, la place « à l'extrémité du grand faubourg » (Barrau 1843, p. 512), le chanoine Servières « à quelque distance de celle [l'église] qui porte aujourd'hui ce nom » (Servières 1874, p. 372) et Henri Affre « sur l'emplacement de la maison Viguiier, à l'angle formé par le carrefour Saint-Cyrice et la route de Rodez à Villefranche » (Affre 1874, p. 172 ; Lempereur 1906, p. 432, IV, 5 et note 7 ; Touzery 1906, p. 594 ; Benoît 1912, p. 70, note 2). En attendant d'identifier un jour la maison Viguiier, cela laissait deux solutions : au nord-est ou au nord-ouest du carrefour Saint-Cyrice.

La carte de Cassini représente l'église au nord-est du carrefour (Fig. 10), soit à l'angle des actuelles



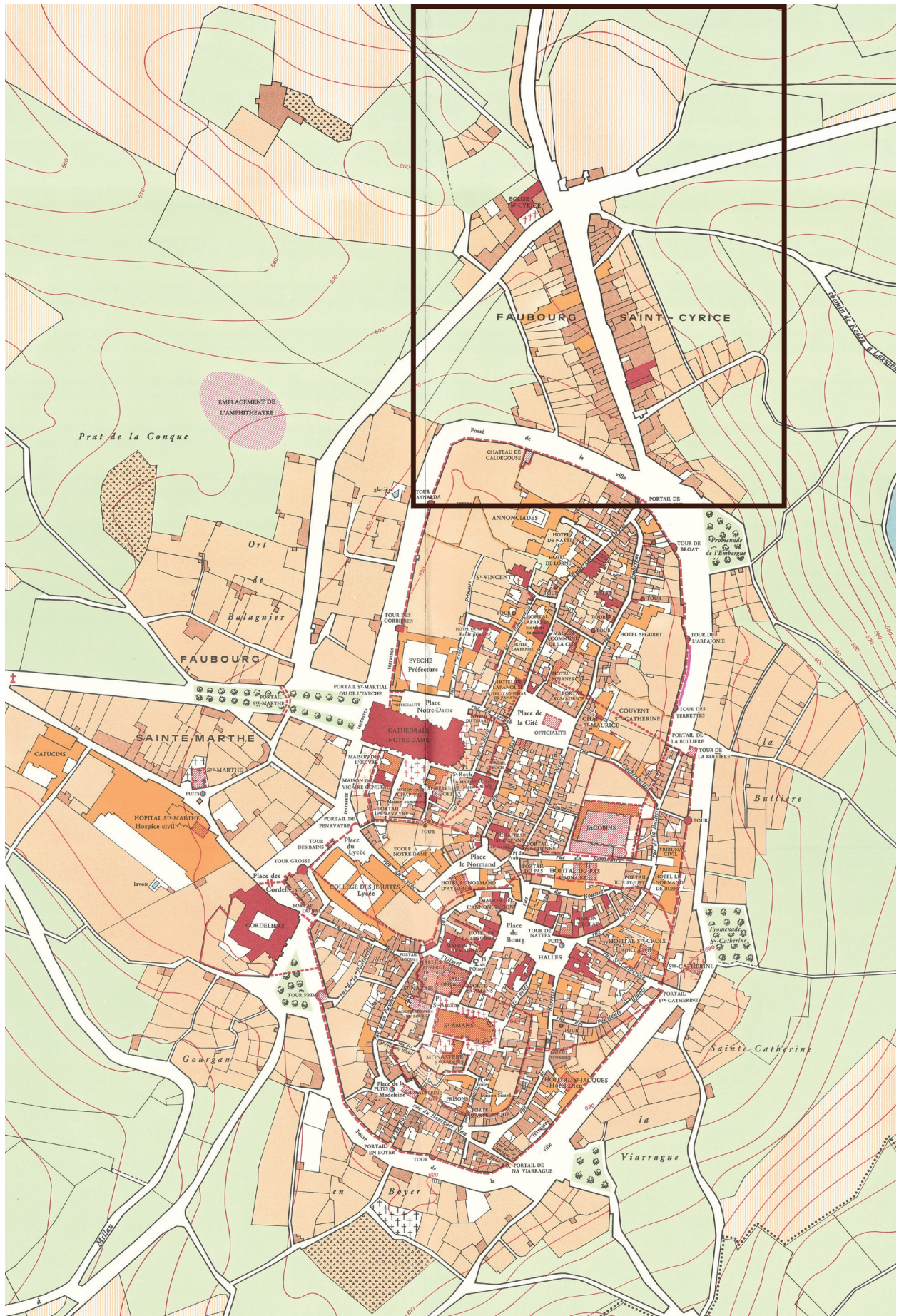
10 > L'église médiévale Saint-Cyrice figurée sur la carte de Cassini (© Bibliothèque nationale de France).

avenues de Bordeaux et Tarayre. Bernadette Suau est la seule à reporter cette église sur un plan (Suau 1983), au nord-ouest du carrefour Saint-Cyrice : elle donne à l'est sur l'actuelle avenue de Bordeaux et au sud sur un terrain (cimetière) longeant la rue Bêteille (Fig. 11 et 12). En cela elle suit Louis Cassiat qui la situe « à l'angle de la rue Bêteille et de la Côte Saint-Eloi » (Cassiat 1963, p. 254), sans aucun argument à l'appui. On ne savait donc pas si cet emplacement était confirmé par des documents d'archives, qui localiseraient l'église par les confronts par exemple. Il convient d'être d'autant plus prudent que Berna-



9 > La section B du cadastre napoléonien de Rodez (Archives départementales de l'Aveyron).





11 > Le quartier du faubourg Saint-Cyrice sur l'Atlas historique de Rodez (Suau 1983).



dette Suau avance que « *Saint-Cyrice était encore visible sur les photographies de la fin du siècle dernier* » (Suau 1983), confondant manifestement ainsi l'église médiévale, détruite plus tôt, et l'église du même vocable construite durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., bien qu'elle ne la place pas au même endroit.

Un plan inédit, daté de 1786 et récemment donné à la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron<sup>2</sup>, apporte un nouvel éclairage quant à la localisation de l'édifice (Fig. 13). Nous donnons d'abord la retranscription des indications portées en haut et à droite du plan :

### « ROUTE DU GEVAUDAN EN PERIGORD

**PLAN** DE LA PARTIE PROJÉTÉE DE CETTE ROUTE  
DEPUIS LA SORTIE DE RODEZ JUSQU'AU COMMENCEMENT  
DE CELLE EXÉCUTÉE EN 1782

N° le projet qu'on propose est celui qui se trouve ici tracé  
en doubles lignes rouge et pleines.

A Montauban le 13 février 1786  
[signé] Ceved<sup>3</sup>

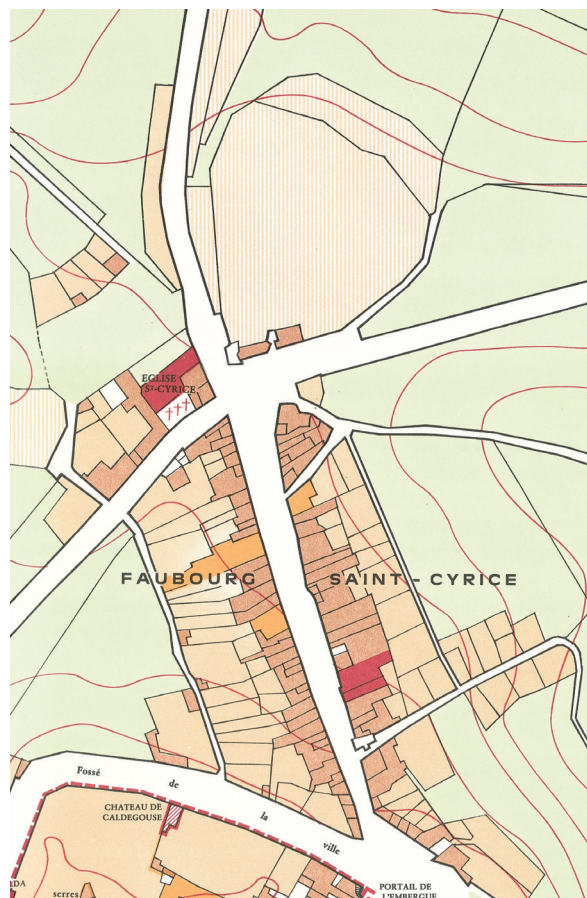
Approuvé le projet tracé par  
ceux doubles trait en rouge en  
se conformant aux observations  
de l'assemblée du 11 de ce mois  
ce 13 juin 1786

[signé] La Millière<sup>4</sup> »

Ce précieux document figure, à l'extrémité du faubourg Saint-Cyrice, à l'angle nord-est des avenues actuelles de Bordeaux et Tarayre, un bâtiment orienté et allongé, manifestement en abside côté est, encore partiellement entouré d'un enclos rectangulaire au sud et à l'ouest, ouvert ou incomplet vers le nord (Fig. 14). Vers l'est, l'ensemble est distinct d'un second bâtiment au plan « en L » qui se développe le long de la future avenue Tarayre. Le tout est situé aujourd'hui sous les constructions contemporaines qui vont du café le Tex Mex au Crédit agricole, correspondant aux n°2 avenue de Bordeaux et n°3 à 11 avenue Tarayre. Il paraît probable que la construction absidiale et son enclos correspondent respectivement à l'église romane et à son cimetière. C'est en tout cas une hypothèse bien plus vraisemblable que la localisation retenue par B. Suau, dont les bâtiments non orientés n'évoquent pas un plan d'édifice religieux. Cela semble d'autant plus plausible que l'on retrouve logiquement sur le cadastre napoléonien de 1807 (section B de Rodez), au même endroit (Fig. 15), le bâtiment allongé encore muni d'une partie de son abside ou chevet (parcelle n°29) et de la partie ouest de son enclos (parcelle n°28) ainsi que la

construction située à l'est de l'ensemble (parcelle n°30), désormais de plan rectangulaire et non plus en L, peut-être à la faveur d'un agrandissement.

Des données archivistiques<sup>5</sup> confirment qu'il faut manifestement voir dans le bâtiment à abside de la parcelle n°29 du cadastre napoléonien l'église médiévale Saint-Cyrice. Il s'agit de la liasse relative à la famille Durand<sup>6</sup> (A.D. Aveyron, 1 J 647), du faubourg Saint-Cyrice. Deux pièces sont concernées. La première (A.D. Aveyron, 1 J 647, pièce 20) relate la vente, en l'an V, 18 prairial (6 juin 1797) à Rodez, par la citoyenne Delmas, veuve Solanet, à Joseph Durand, du Faubourg, d'une pièce de terre appelée « La Pépinière », située au fond du Faubourg près et ci-devant l'église Saint-Cyrice pour 2400 livres. La seconde (A.D. Aveyron, 1 J 647, pièce 22) est relative à une autre vente, peu de temps après (an V, 13 messidor soit le 1<sup>er</sup> juillet 1797) et toujours à Rodez, de la pièce de terre dite « La Pépinière », située au bas du Faubourg, attenante à la chapelle Saint-Cyrice, par Anne Antoinette Josepho Delmas, veuve du citoyen Joseph Solanet, de Rodez, à Joseph Durand, propriétaire-foncier, habitant au faubourg de l'Égalité, pour 5000 livres.



12 > Extrait de l'Atlas historique de Rodez (Suau 1983).





13 > Plan inédit de la « Route du Gévaudan en Périgord » réalisé en 1786 (Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).

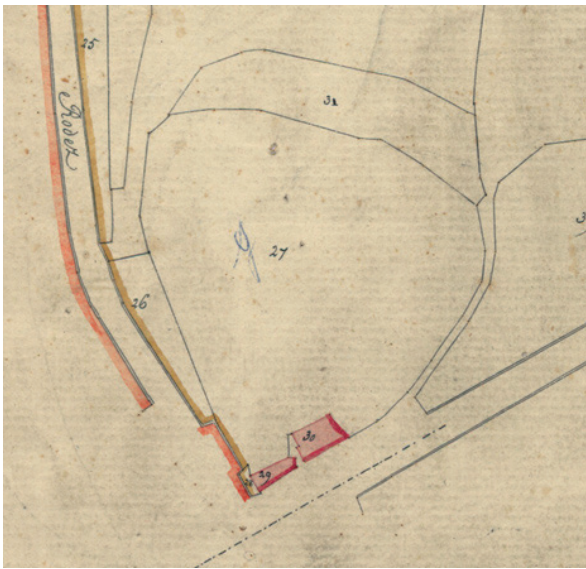
Or nous savons que la parcelle occupée à partir de 1831 par le nouveau cimetière de Rodez correspond justement au champ dit « La Pépinière » (Cassiat 1963, p. 260-261 ; Affre 1874, p. 199), occupant la parcelle n°27 du cadastre napoléonien du secteur (Fig. 15). Et ce terrain est effectivement contigu à la parcelle n°29 où l'on retrouve justement le bâtiment orienté correspondant de toute évidence à l'église médiévale Saint-Cyrice. En outre, une dernière référence permet de valider la nouvelle localisation proposée. Il s'agit du procès-verbal de la vente comme bien national de la chapelle, le

16 messidor an IV, soit le 4 juillet 1796 (Verlaguet 1933, p. 167-168, n°[6958]-298 ; Affre 1974, p. 173) : « Une ci-devant chapelle, dite de St-Cyrice, sise à Rodez, faubourg de l'Egalité, ci-devant St-Cyrice, avec le patus en dépendant, contenant le tout 54 cannes, et la chapelle seule 12, confrontant du midi grande route de Rodez à Espalion, levant maison de Goutes, chemin de service entre deux, couchant grande route de Rodez à Villefranche, nord champ de citoyenne Solanet ; évaluée, le 12 messidor an IV, par Pierre Palmié, de Rodez, et par Jean-François Guiraudon, dud. Rodez, sur le pied de 1790, d'un revenu de 35 l. et d'un capital





**14 >** Détail du faubourg Saint-Cyrice sur le plan de la route du Gévaudan en Périgord (Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).



**15 >** Le secteur de l'église romane Saint-Cyrice sur le cadastre napoléonien de Rodez (Archives départementales de l'Aveyron).

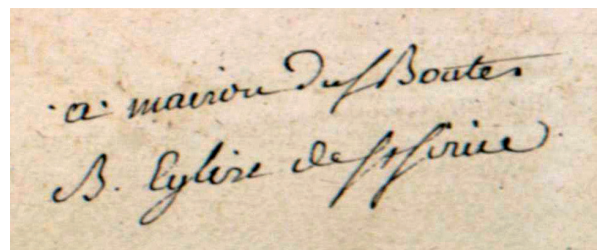
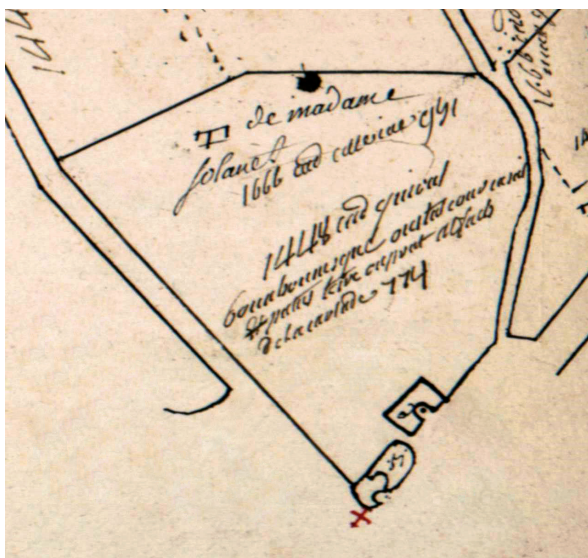
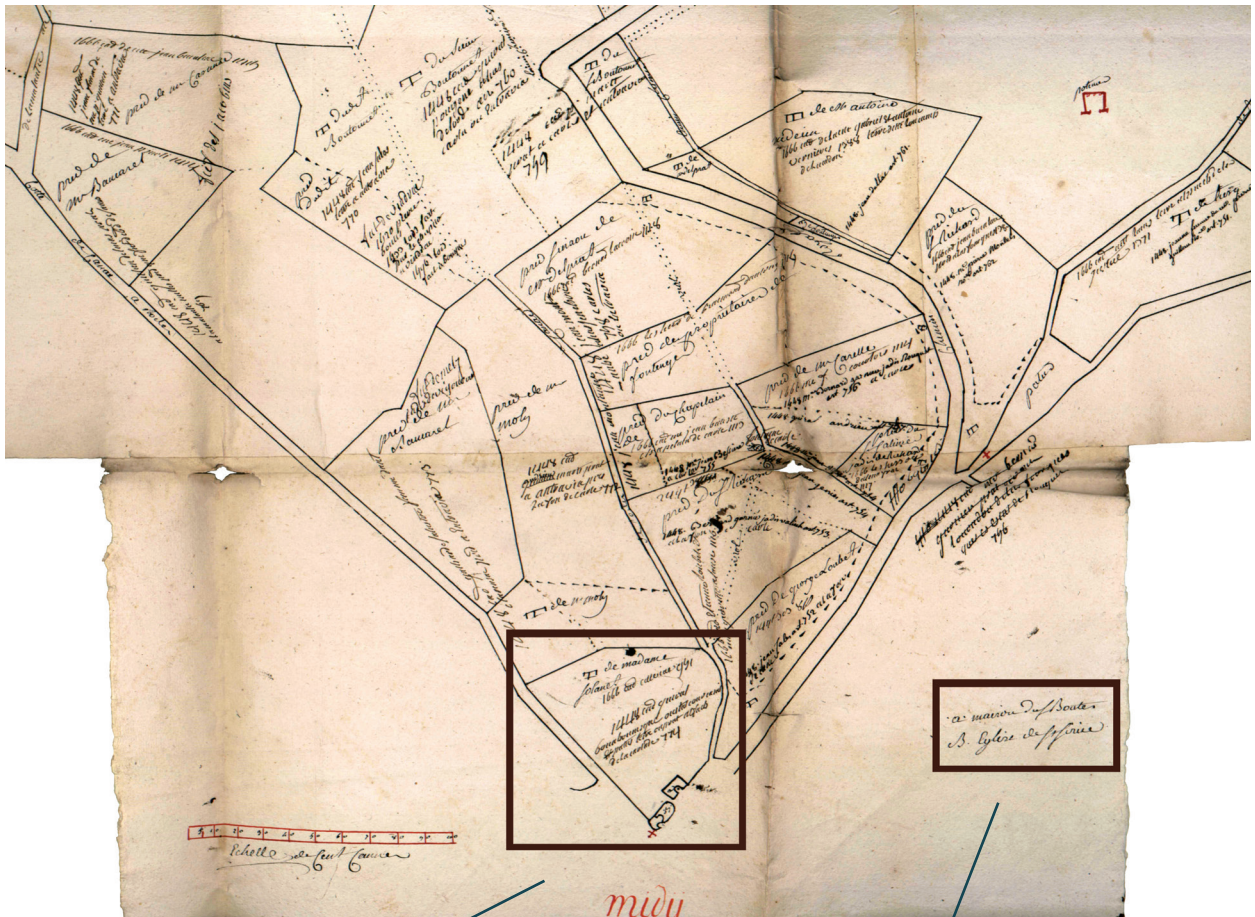
de 630 l., adjugée à François Flottes, Jean-Jacques Condamines et Antoine Goudal, soumissionnaires, 630 l. ». Le bâtiment figuré sur la parcelle n°29 de la section B du cadastre napoléonien de 1807 de Rodez et sur le plan inédit de 1786 est bien longé côté sud par la route de Rodez à Espalion, à l'ouest par celle de Rodez à Villefranche-de-Rouergue et à l'est, enfin, par un chemin de service l'isolant d'un autre bâtiment, probablement la maison occupée par la famille Goutes en juillet 1796.

Enfin, un autre plan ancien, lui aussi inédit mais plus schématique, représente à nouveau cette église méconnue et le bâtiment situé à l'est (Fig. 16). Il s'agit d'un plan conservé aux Archives départementales de l'Aveyron, faisant partie d'un supplément à l'inventaire d'Henri Affre des

archives de Rodez (Cité et Bourg) dû à Jacques Bousquet<sup>7</sup> (A.D. Aveyron, 2 E 212-86, n°9). Intitulé « Plan géométrique au net du local de potence ou de las Fourques », il représente les terrains entre le carrefour Saint-Cyrice et le château de Canac. Au vu des informations qu'il contient, dont certaines ont déjà été utilisées dans les lignes précédentes, ce plan est attribuable au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> s. L'auteur du plan reporte les propriétaires ou tenanciers de son temps et remonte aux compois de 1666 et antérieurs (1448 serait le plus ancien). L'église Saint-Cyrice, désignée et identifiée par la lettre B (Fig. 16a), est représentée à l'extrémité méridionale du plan (Fig. 16b). Son porche à l'ouest, précédé d'un court enclos, et son abside à l'est y sont figurés distinctement. Immédiatement à l'ouest de l'édifice et son enclos, une croix de couleur rouge est dessinée au carrefour Saint-Cyrice, à l'angle des avenues actuelles de Bordeaux et Tarayre. Le bâtiment situé à l'est de l'église, portant la lettre a, attribué à la famille Goutes (ou Boutes ?) en juillet 1796, est représenté avec une entrée ou un porche donnant vers le sud.

On sait très peu de chose sur cet édifice religieux disparu. Il était manifestement très modeste, à en croire les dimensions fournies lors de sa vente comme bien national (*supra*) : un bâtiment de 48 m<sup>2</sup> (12 cannes<sup>8</sup>) sur un terrain de 216 m<sup>2</sup> (54 cannes). L'église devait mesurer environ 15 m de longueur (dont l'abside ou le chevet) sur au mieux 4 m environ de largeur, si l'on en croit la parcelle n°29 du cadastre napoléonien, qui reste un document très approximatif pour ce type de calcul. Les deux autres plans, s'ils sont importants pour la localisation et la forme de l'édifice, sont encore plus incertains pour fournir de telles dimensions car forcément imprécis et schématiques. À en croire le plan daté de 1786, dont l'échelle est en toises, l'édifice n'aurait que 6,30 à 6,84 m de longueur sur 2,10 à 2,63 m de large. Si l'on se fie au plan de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. conservé aux Archives départementales, dont l'échelle est en cannes, la chapelle mesure au mieux 8 m de long sur 5 m de large. Pour Hippolyte de Barrau, qui l'a connue avant sa démolition, elle est d'architecture romane (Barrau 1843, p. 513). C'est manifestement un édifice ancien où les évêques faisaient une station lors de leur première entrée dans la ville. Il a servi, jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s., de chapelle pour les lépreux de la Cité, dont l'hôpital était localisé 200 m environ plus bas (Affre 1874, p. 172-173). En 1453, voulant éviter aux lépreux ce trajet pénible, l'évêque Guillaume de la Tour autorisa la construction d'une chapelle à côté de la léproserie, vouée à Saint-Laurent (Nougaret 1982, p. 232, source en note : AM Cité, GG 23, n°1, soit en forme modernisée 2 E 212, Cité, GG 23, n°1).





**16** > Plan inédit du Faubourg intitulé « Plan géométrique au net du local de potence ou de las Fourques », figurant et identifiant l'église médiévale Saint-Cyrie (Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 212-86, n° 9).  
 a : détail de la légende ; b : détail de l'église Saint-Cyrie identifiée par la lettre « B ».

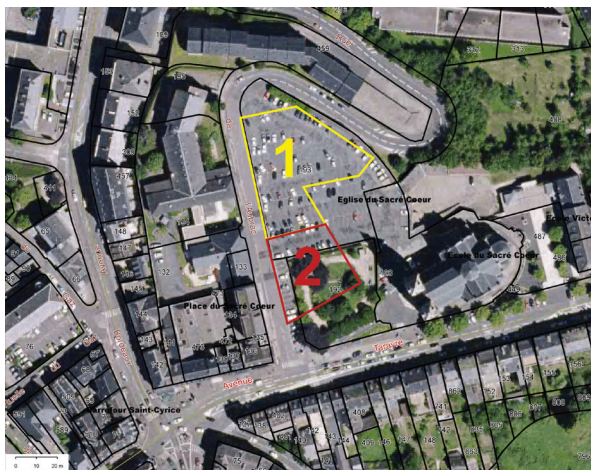


La parcelle sub-circulaire n° 27 du cadastre napoléonien, où est installé le cimetière en 1831, pourrait correspondre à l'ancien enclos paroissial de cette église. Rien cependant ne permet de confirmer cette hypothèse, à commencer par la situation de l'édifice en bordure sud-ouest de la parcelle et non au centre de cette dernière. Cette forme n'est peut-être simplement que l'héritage de la topographie naturelle du secteur et des importants dénivelés observables du nord-ouest au nord-est.

Enfin, différents vestiges funéraires ont été signalés dans le secteur : des incinérations rue Béteille et boulevard Belle-Isle, des inhumations rue Raynal et une épitaphe antique en remploi dans une maison de la rue Saint-Cyrice repérée en 1868 (Albenque 1947, p. 114-115). Comme ils se trouvent à proximité de la voie antique vers la cité des Gabales qui, descendant des Embergues, devait probablement emprunter la crête de l'avenue Tarayre (Albenque 1947, p. 206, n° 1 et fig. 13 ; Dhombres et Ginestet 1995, p. 225), il ne serait pas inenvisageable que l'église Saint-Cyrice, dont le vocable peut remonter à la christianisation de la ville (Cassiat 1963, p. 254 ; Enjalbert 1981, p. 50 ; Suau 1983), se soit installée dans un secteur de nécropole. Mais les éléments archéologiques demeurent trop insuffisants à ce jour et relativement éloignés pour être affirmatif.

### 3. LE CIMETIÈRE CONTEMPORAIN : 6 CAVEAUX ET 67 SÉPULTURES DÉCOUVERTS

L'opération s'est déroulée en deux phases (Fig. 17). Le premier diagnostic, du 8 au 15 mars, a établi que la maison de santé et le parking souterrain empiétaient sur une zone conservée du cimetière.



Source : IGN - BD ORTHO, CADASTRE-EDIGEO

17 > Localisation de la zone diagnostiquée sur le cadastre au 1/1000<sup>e</sup> (G. Malige).

Le projet initial a donc été revu avec un déplacement du bâtiment au niveau du jardin public et le maintien des aires de stationnement en surface, ce qui a donné lieu à un second diagnostic les 2 et 3 mai 2017.

#### 3.1 Aspects techniques et méthodologiques

Les douze tranchées ont été régulièrement réparties sur l'ensemble de la surface prescrite, en tenant compte des réseaux. Leur creusement a été interrompu à l'apparition des tombes (Fig. 18) et des structures bâties (TR 4 à 7), ou du substrat (TR 1, 2, 3 et 8 à 12). Des sondages ont été réalisés à l'extrémité des tranchées positives, afin de quantifier le nombre de sépultures conservées et d'évaluer la profondeur du substrat.

Les tranchées 6 et 7, qui ont livré la plus forte densité de sépultures, ont fait l'objet de relevés en plan, mis au net par Léa Métivier. Pour les tombes des tranchées 4 et 5, moins nombreuses, et celles de tous les sondages ponctuels, des mesures ont été effectuées (profondeur, distance par rapport aux bermes) pour les positionner de façon schématique sur des plans (Fig. 19) et des coupes. Les tombes présentant du mobilier ou un état de conservation correct ont été photographiées.

Comme les tranchées ont été stoppées dès l'apparition des tombes, l'enregistrement a été très limité sur les squelettes eux-mêmes : l'orientation, l'espacement et le mode d'inhumation des sujets ont été systématiquement décrits, avec quelques informations sommaires sur les ossements observés et leur disposition.

En complément, Sylvie Duchesne, anthropologue de l'INRAP, est intervenue pour étudier de manière exhaustive une sépulture présentant une taphonomie particulière.

#### 3.2 Les caveaux

D'après le plan du carrefour Saint-Cyrice établi en 1872, le diagnostic réalisé sur la place du Sacré-Cœur englobait totalement le quart nord-est du cimetière, ainsi que la partie nord du quart sud-est (Fig. 2). Les tranchées positionnées au sud du parking (TR 1 à 3, 8 et 9) et au sein du square (TR 10 à 12) se sont révélées négatives, ce qui a permis de cerner l'emprise de l'espace funéraire préservé.

Les vestiges consistent en six caveaux et soixante-sept sépultures, dont la répartition coïncide avec le plan du carrefour Saint-Cyrice (Fig. 19). Ainsi, la configuration de 1872 semble avoir perduré jusqu'à l'abandon du cimetière : les caveaux étaient implantés le long de l'allée périphérique, sur laquelle ils s'ouvraient.





**18 >** La tranchée 6 en fin de fouille : le décapage mécanique a été interrompu dès l'apparition des squelettes (cl. G. Malige).

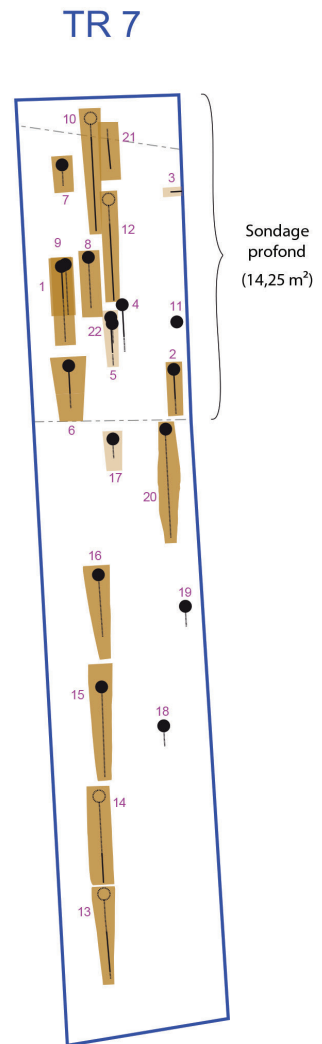
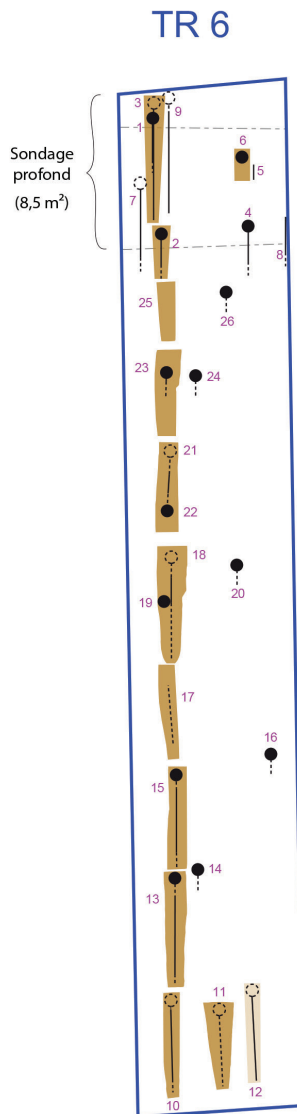
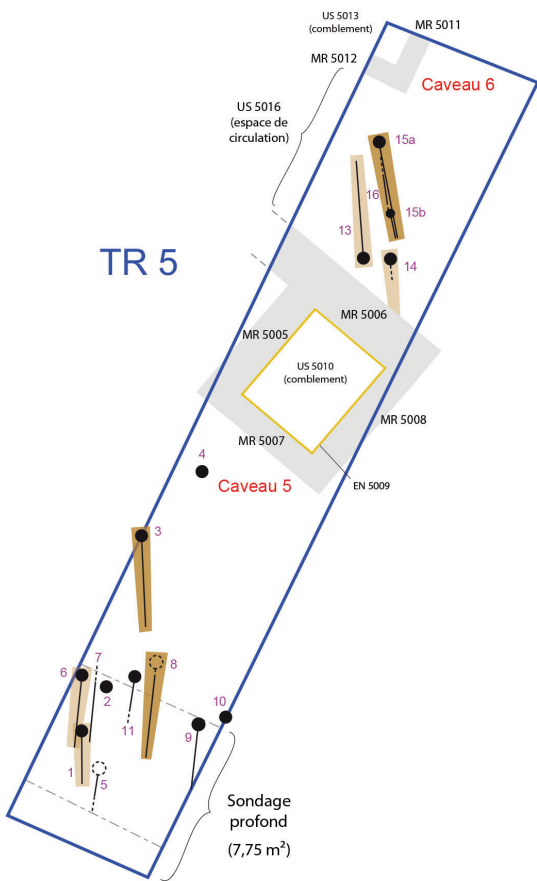
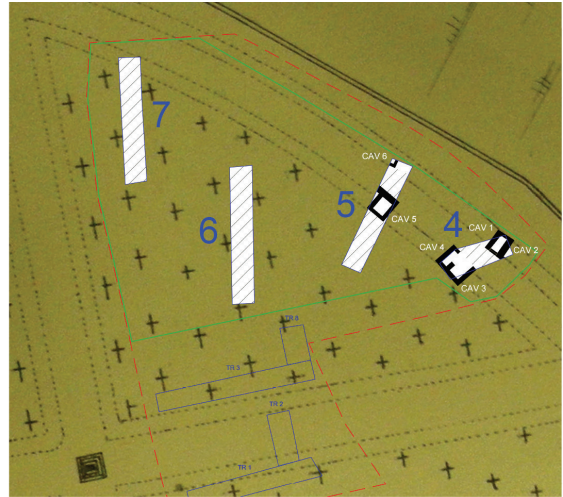
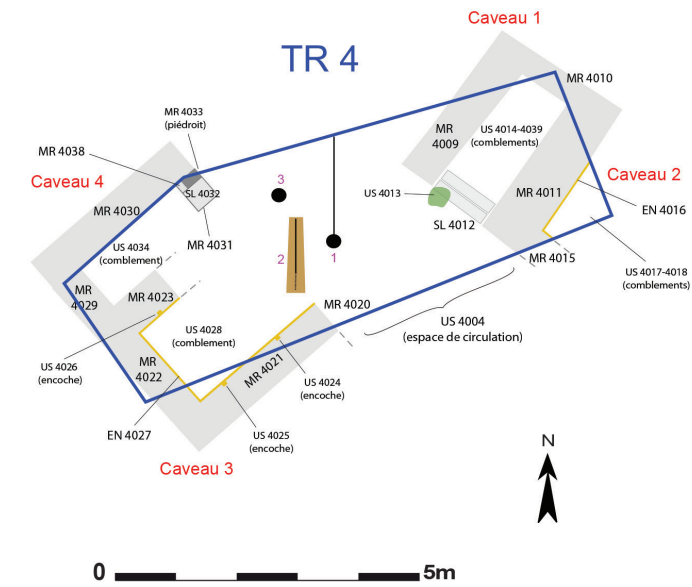
Les caveaux (Fig. 20) étaient bâtis les uns à côté des autres, parfois accolés (CAV 1 et 2, CAV 5 sur le côté ouest), parfois venant s'appuyer sur un édifice existant (CAV 3 et 4). Les caveaux dégagés sont très dissemblables dans leur mise en œuvre et leurs dimensions. Il faut imaginer des monuments semi-enterrés peu élevés, de 0,70-0,80 m de hauteur (CAV 1 et 2) à 1,10 m environ (3 et 4), avec une partie souterraine (0,70 m de profondeur pour CAV 4) tout aussi développée (1,10 m pour CAV 3). Ils étaient couverts par une voûte (CAV 1, 2, 4 et 6) ou un toit en bâtière (CAV 3). Au niveau des aménagements internes, la chambre sépulcrale pouvait être revêtue d'un enduit de chaux lissé (CAV 2, 3 et 5) ou dotée d'un plancher amovible prévu dès la construction (Fig. 20d), pouvant servir de vide-sanitaire ou de second niveau d'inhumation (CAV 3).

Sur les six caveaux rencontrés, quatre ont été dégagés suffisamment pour en déterminer le type par comparaison avec les normes actuelles. Les caveaux 1 et 4, simples et larges (l. ext. 2,1 et 2,2 m), étaient vraisemblablement destinés à recevoir un seul cercueil par niveau, que l'on introduisait par une ouverture aérienne, matérialisée par

un seuil encadré de piédroits, et très certainement fermé par une dalle verticale. Les caveaux 3 et 5 présentent une largeur externe plus importante (2,54 et 2,60 m), ce qui suggère des caveaux doubles, dans lesquels les cercueils étaient placés l'un à côté de l'autre par niveau : ils pouvaient donc contenir au moins deux cercueils, voire quatre pour le caveau 3 qui est équipé d'une étagère (Fig. 20d). Ce dernier était muni d'une ouverture souterraine, située 0,60 m plus bas que le seuil du caveau 4 adjacent (Fig. 20e), nécessitant un accès devant le tombeau que l'on pouvait facilement déblayer pour faire entrer les cercueils.

### 3.3 L'allée périphérique et des sépultures anciennes

Le niveau de circulation associé aux monuments funéraires a été repéré à l'avant des caveaux 1 et 2, à 585,55 m NGF. S'il n'a pas été identifié dans la tranchée 5, le seuil du caveau supposé à l'ouest du caveau 5 (Fig. 20g) permet de le restituer aux alentours de 585,15 m. L'allée périphérique du cimetière, large de 3 m environ, suivait donc le pendage sud-est - nord-ouest du terrain.



**19 > Plans sommaires des vestiges funéraires mis au jour dans les tranchées 4 à 7 (DAO L. Métivier et G. Malige). Les ossements observés sont représentés en traits pleins, les tirets, correspondant aux ossements manquants, rendent compte de l'orientation des corps. Les traces ligneuses conservées ont permis de reproduire en marron foncé la forme des cercueils, les rectangles plus clairs suggèrent les coffrages dont il ne restait que des clous.**



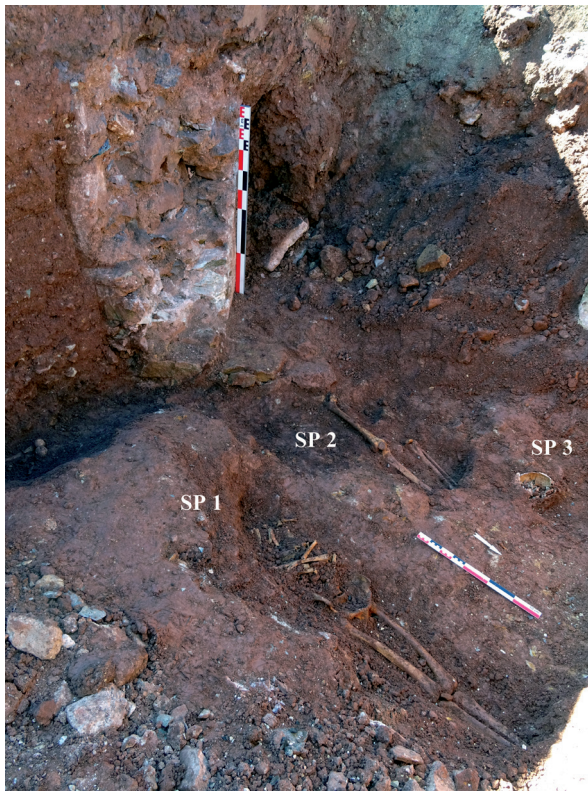
Dans l'emprise de cette allée, les caveaux ont recoupé des inhumations plus anciennes, à savoir trois sépultures dans la tranchée 4 (SP 4.1 à 4.3 entre 1,94 et 2,05 m de profondeur) (Fig. 21 et 22d), et au moins quatre dans la tranchée 5 (SP 5.13 à 16) (Fig. 22c et 23), superposées sur deux niveaux au minimum (de 1,56 jusqu'à 2 m de profondeur).

Durant les premières années de son fonctionnement, le cimetière s'organisait donc différemment, du moins en ce qui concerne les espaces de circulation. Ces tombes anciennes ont été scellées par un remblai épais de 0,50 m (TR 5) à 0,60 m (TR 4) dont la surface servait d'allée pour le second état du cimetière.



**20 >** Les caveaux mis au jour lors du diagnostic : vues générales (a, b, c, f) et détails des aménagements (d : enduit intérieur et encoches pour plancher interne ; e, g : piédroits et seuils) (cl. Ph. Gruat, G. Malige, L. Métivier et J. Trescarte).





**21** > Les sépultures à l'avant du caveau 3, correspondant au premier état du cimetière : la moitié supérieure du sujet de SP2 a été évacuée lors de l'aménagement du caveau (cl. J. Trescarte).

### 3.4 Les sépultures (Fig. 22)

Concernant l'implantation des inhumations, l'homogénéité du sédiment n'a pas permis de repérer les fosses ; l'emplacement des tombes a donc été défini à partir des ossements observés et/ou des traces laissées par la décomposition des cercueils. L'orientation a été déterminée pour soixante corps, tous disposés suivant la direction nord-sud, en cohérence avec l'église cimétériale de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., la tête majoritairement au nord (56 sur 60 tombes). Le dégagement en plan des sépultures a montré qu'elles s'organisaient en rangées serrées (trois dénombrées sur 1,70 m de large dans TR 7). Les cercueils eux-mêmes n'étaient espacés que de quelques centimètres (0,25 m maximum), voire véritablement accolés (Fig 22b). Ils étaient donc mis en terre selon l'axe longitudinal, l'un à la suite de l'autre, ce qui implique une signalisation des tombes en surface.

Trois sondages, pratiqués à l'extrémité des tranchées 5, 6 et 7, ont atteint le substrat, afin d'évaluer la densité des tombes. Celles-ci s'accumulent sur 0,60 m d'épaisseur dans TR 7 (prof. 1,20 à 1,80 m), 0,80 m dans TR 6 (prof. de 0,60 à 1,40 m) et jusqu'à 0,95 m dans TR 5 (prof. 0,70 à 1,65 m). Les

niveaux de circulation associés aux sépultures n'ont jamais pu être identifiés, ce sont donc la superposition (Fig. 22f) et l'altitude des squelettes qui ont permis de restituer au moins trois, peut-être quatre niveaux successifs d'inhumations (Fig. 23). Les remblais d'ensevelissement ont par ailleurs livré de nombreux ossements épars, provenant de sépultures anciennes remaniées.

Il n'a pas été possible de déterminer de concordance chronologique entre les tombes mises au jour dans les sondages réduits et celles qui ont été perturbées par les caveaux. Quoi qu'il en soit, la profondeur des plus anciennes d'entre elles correspond à celle des tombes du premier état du cimetière, notamment dans les tranchées 5 (premier niveau d'inhumation à 1,50-1,65 m de profondeur) et 7 (prof. 1,58-1,78 m). Un autre indice chronologique pourrait être fourni par l'orientation des corps : en effet parmi les 7 sujets du premier état, trois ont la tête au sud, tout comme la sépulture SP 5.13 retrouvée à la base du sondage de TR 5.

Une datation radiocarbone a été effectuée par le laboratoire Archéolabs sur le fémur gauche d'un sujet inhumé au contact du substrat dans les premiers temps du cimetière (sépulture 12 de la tranchée 7) (Fig. 22e). Elle a donné une date calibrée de : 1683 cal AD - 1953 cal AD<sup>9</sup>. L'interprétation de la courbe de densité de probabilité de la date calibrée permet de proposer les intervalles de datation suivants :

- entre 1683 cal AD et 1734 cal AD est de 28,7%
- entre 1806 cal AD et 1897 cal AD est de 56,9%
- entre 1902 cal AD et 1929 cal AD est de 13,7%
- entre 1951 cal AD et 1953 cal AD est de 0,7%.

Les défunts étaient inhumés dans des cercueils en bois cloutés, dont les vestiges ont été retrouvés dans trente-neuf tombes. Clous, poignée en fer, fragments de bois et surtout traces ligneuses ont permis de reconstituer la forme de seize d'entre eux, aussi bien rectangulaires (9 ex.) que trapézoïdaux (7 ex. dont 2 incertains) (Fig. 22a). Les squelettes présentaient un bon état de conservation. L'échantillon de sépultures dégagées entièrement est trop limité pour formuler des remarques générales sur la position des corps et autres pratiques sépulcrales.

Les tombes recelaient peu d'artefacts (Fig. 24) : des boutons de chemises (SP 5.1 et 7.7), des fragments de tissus épais (SP 5.15a, 7.3, 7.6, 6.4) provenant de vêtements ou de linceuls, des chapelets en perles de verre (SP 5.8, 7.3), des médailles (SP 5.12, 5.15a) et croix (SP 5.8, 5.12, 7.3) en alliage cuivreux. Les rites commémoratifs sont illustrés par des éléments de couronnes mortuaires (SP 6.18, US 4014), faites de petites perles de verre enfilées sur des armatures métalliques, très courantes entre 1850 et 1960 (Bertrand et Groud 2016, p. 193), et

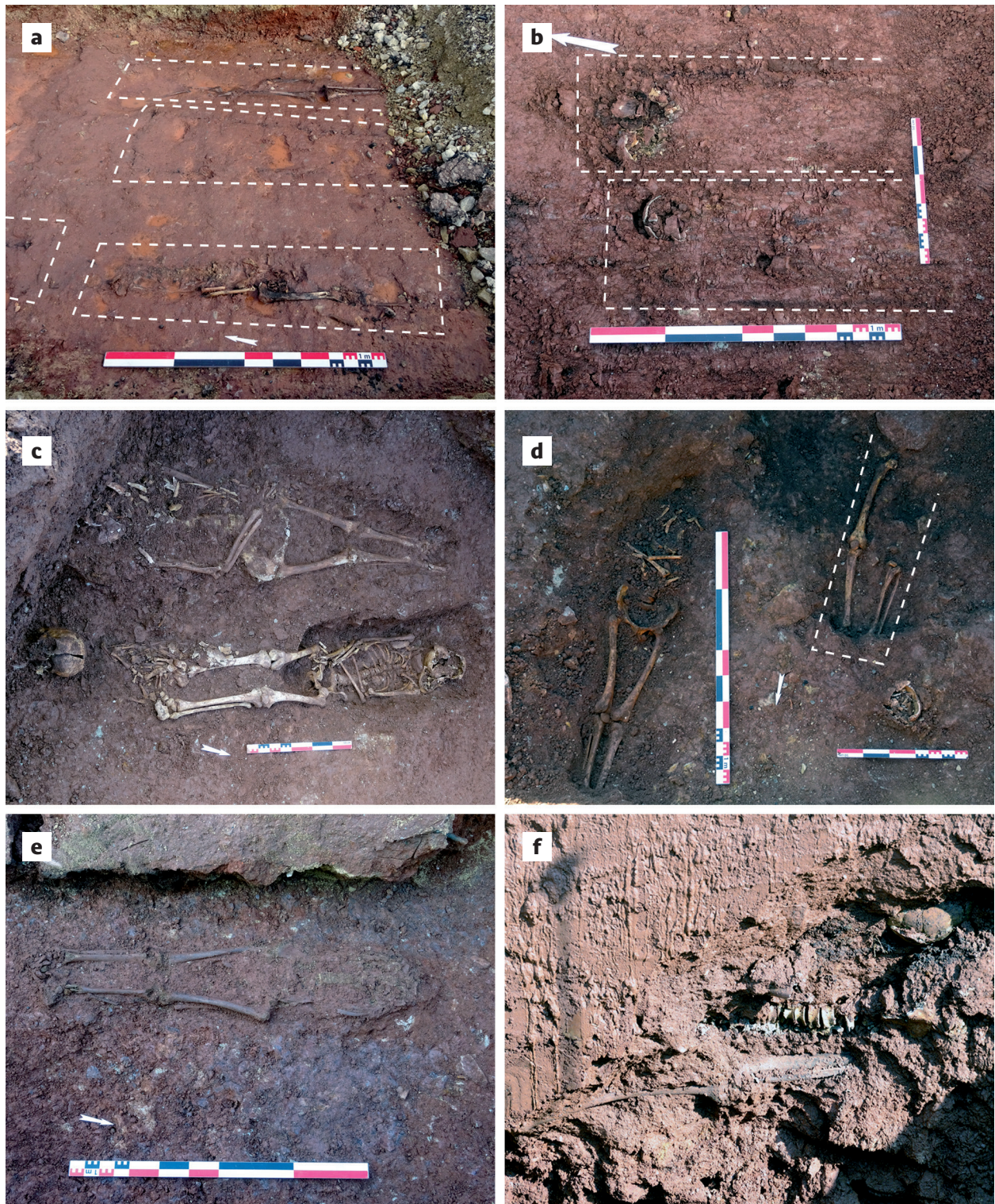


des lettres en aluminium, utilisées pour les dédicaces aux défunts au début du XX<sup>e</sup> s.

### 3.5 Étude anthropologique de la sépulture 5.15 (Sylvie Duchesne)

Sylvie Duchesne a choisi d'étudier la sépulture 15 de la tranchée 5 (Fig. 25), qui présentait un affais-

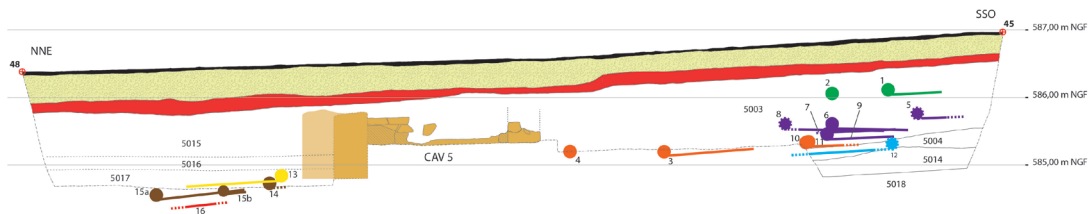
sement du tronc à expliciter, dans un secteur limité par deux caveaux. La fouille a mis en évidence deux individus, un sujet féminin de 40 à 50 ans, présentant des pathologies osseuses et dégénératives, et un nouveau-né, âgé de 1 à 5 mois, enterré dans un coffre ou déposé dans le même cercueil que l'adulte.



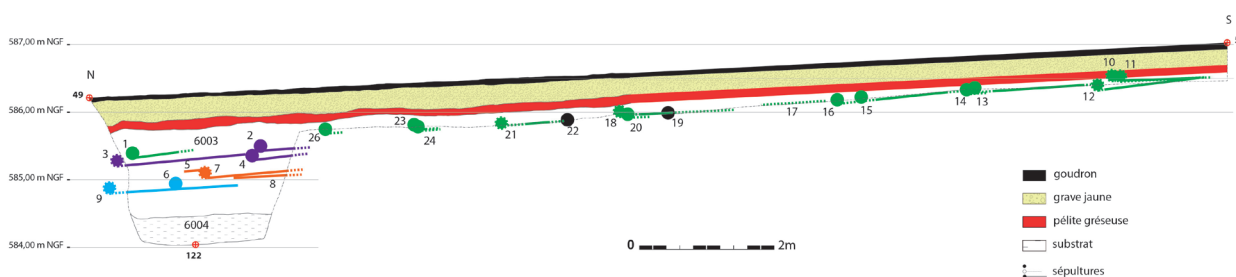
22 > Quelques sépultures mises au jour lors du diagnostic (cl. S. Duchesne, G. Malige et J. Trescarte).



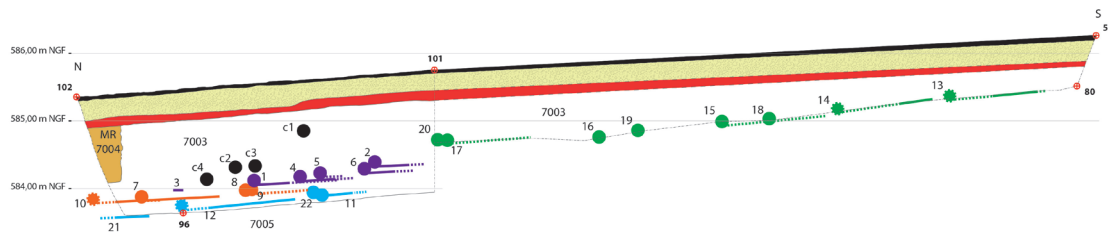
### TRANCÉE 5



### TRANCÉE 6



### TRANCÉE 7



**23** > Coupes schématiques des tranchées 5, 6 et 7 avec les différents niveaux d'inhumations en couleurs : les sépultures anciennes (rouge, marron et jaune), attribuables au premier état du cimetière du fait de leur présence sous l'allée périphérique, sont apparues entre 1,50 et 2 m de profondeur (DAO L. Métivier et G. Malige).

## 3.5.1 Le sujet A

### ➤ L'étude taphonomique

La fosse rectangulaire, arasée par le décapage, mesure environ 1,95 m de long et 0,60 m de large. Le sujet est inhumé sur le dos, la tête au nord-ouest, le membre supérieur droit légèrement fléchi, la main sur la hanche droite et le gauche fléchi, avec la main sur le coude droit, les membres inférieurs en extension et les pieds rapprochés (Fig. 25).

La bascule du crâne, la mobilisation de la mandibule et des vertèbres cervicales sont probablement dues à une position surélevée de la tête et à son affaissement dans un second temps. La présence d'un petit bloc sous le cou pourrait être à l'origine de ces dislocations. La mobilisation de nombreuses autres pièces osseuses (sternum, mains, pied gauche) supposent un espace non colmaté lors de la décomposition. La présence de clous au contact des humérus et du fémur droit suppose la présence d'un cercueil. La disjonction du bassin et de la hanche

gauche, ainsi que la position surélevée des membres inférieurs par rapport au reste du corps sont dues à la présence d'un autre individu en cercueil sous la partie supérieure du corps. Ainsi, lors de l'affaissement du cercueil sous-jacent, une rupture s'est créée au niveau du bassin et des hanches et la moitié supérieure du corps s'est affaissée avec le couvercle du cercueil (Fig. 22c).

Les dimensions relevées entre les clous au niveau des épaules et des cuisses est de 32 cm de large. Leur position suppose que les parois longitudinales reposent sur le fond, les clous ayant la pointe vers le haut.

Le sujet adulte porte une médaille, retrouvée dans l'espace du cou, à droite, sous l'extrémité latérale de la clavicule. L'oxydation du métal, en alliage cuivreux, a permis la conservation d'un fragment de tissu, ainsi que des pupes d'insectes.



US 6002



US 6003, SP 6.23

2



US 6003, SP 6.18

3



US 5003

4



US 4014

5



US 4014

6



US 5004, SP 5.12

7



US 5004, SP 5.12

8



US 5017, SP 5.15a

9



US 7003, SP 7.3

10

### 24 > Échantillon de mobilier découvert lors du diagnostic :

- 1 : Pied ou branche de croix en fer stylisée avec arabesques ; 2 : Poignée en fer de cercueil ;  
 3 : Fragments de couronne mortuaire en perles de verre sur armature en fils de fer ramifiés (vers 1850-1960) ;  
 4 : Médaillon en fer figurant un visage de femme voilée aux yeux clos, probablement issu d'un enclos métallique entourant une concession (Bertrand et Groud 2016, p. 229) ; 5-6 : Éléments en aluminium de couronne mortuaire : lettre O provenant d'une dédicace (première moitié du XX<sup>e</sup> s.) (Bertrand et Groud 2016, p. 193) et feuille (vers 1850-1960) ; 7 : Pendentif en alliage cuivreux en forme de croix (chapelet ?) ; 8 : Médaillon en alliage cuivreux. Avers : silhouette de la Vierge et texte « O Maria per noi pergate 1830 » ; revers : profil de Pie IX et inscription « Pius IX » ; 9 : Médaillon miraculeuse en alliage cuivreux. Avers illisible ; revers : croix entrelacé avec la lettre M (Marie) et 2 cœurs symbolisant ceux du Christ et de Marie ;  
 10 : Chapelet en perles de verre opalescent blanc sur fil de cuivre torsadé avec fragment de croix.





**25 >** Vue zénithale de la sépulture SP15 de la tranchée 5, avec sa fosse (tirets blancs), le cercueil (traits pleins blancs) et la limite du sous-tirage (en vert) (cl. et DAO S. Duchesne).

### > L'étude biologique

Le sujet A est un adulte, bien conservé, la totalité des ossements étant bien représentée et bien conservée. Il est âgé entre 40 et 50 ans selon les critères d'âge. La détermination du sexe a pu être menée selon une approche morphologique (Bruzek 1991) et métrique (Murail *et alii* 2005) : tous les résultats sont en faveur d'une femme.

L'étude de la morphologie définit un crâne allongé (dolichocrâne), mais peu car il se trouve à la limite de la transition avec la morphologie arrondie (à partir d'un indice égal à 75). La voûte est haute, avec un front large (eurymétope) et moyennement divergent et un nez large (platyrhinien). La capacité crânienne, en retenant le sexe féminin, est petite (1302 cm<sup>3</sup>).

Le sujet, d'une taille de 1,54 m en moyenne (+/- 3,83 cm ; Cleveunot, Houët 1993), est plutôt gracile. En effet, les indices de robustesse sont inférieurs à la moyenne attendue.

L'analyse macroscopique n'a révélé aucun stress intervenu lors de la croissance sur les os (cribra orbitalia, hyperostose poreuse), contrairement aux dents. L'état bucco-dentaire est médiocre : en effet, plus d'un tiers ont été perdues avant la mort, 5 étaient à l'état racinaire, soit près de la moitié des dents perdues ou en voie de résorption (46,9%, soit 15/32). Parmi les 12 dents encore en place, cinq présentent des caries.

Par contre, l'examen a révélé des pathologies osseuses, intéressant la tête et le cou, et une autre sur le membre inférieur gauche (Fig. 26). Sur le crâne se trouve une cavité au-dessus de l'orbite droite, avec une nécrose du rebord orbitaire latéral. Les contours, comme le fond, ont un aspect mousseux ou de bourgeonnement. Cette atteinte bien localisée et sans trace d'infection est probablement d'origine tumorale.

À la fouille, a été retrouvée la minéralisation d'un (ou de deux) élément(s) organique(s), sous la mandibule, à gauche des vertèbres cervicales (C5-7), au-dessus de la clavicule gauche. De nature fibreuse, elle semble entourer ou contenir un élément organique. Sa localisation, cervico-buccale, évoque son appartenance à une glande ou ganglion de la région du cou (glande salivaire). Elle est aussi probablement d'origine tumorale.

Enfin, la fibula gauche présente un gonflement de la partie distale et latérale de la diaphyse, au-dessus de l'articulation avec le talus : en l'absence de traces d'infection et de traumatisme, il pourrait être en relation avec une pathologie de nature inflammatoire ou tumorale (kyste, tumeur).

Des pathologies dégénératives ont également été observées et relèvent du vieillissement naturel des articulations, avec des lésions arthrosiques.

### 3.5.2 Le sujet B

#### > L'étude taphonomique

Le sujet est inhumé sur le côté droit, la tête au nord-ouest, contre la jambe et le pied droits du sujet A (Fig. 27). Il est difficile de définir s'il est dans le cercueil du sujet A ou non. Il semble cependant qu'il lui soit associé, au vu de sa proximité avec ce dernier. Les membres supérieurs sont en extension, les mains le long du corps. Les membres inférieurs étaient initialement fléchis, les pieds joints.

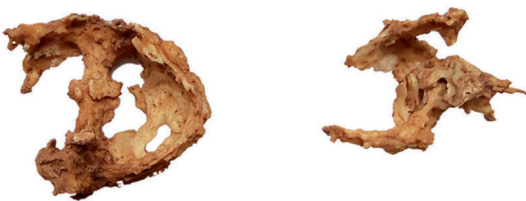
La mobilisation de fragments crâniens sur le thorax ou entre les fémurs, l'affaissement du côté gauche du corps sur le droit et les disjonctions des genoux supposent un espace non colmaté lors de la décomposition. L'absence de clous suggère soit l'utilisation d'un coffre, soit le dépôt de l'enfant dans celui du sujet A.

### > L'étude biologique

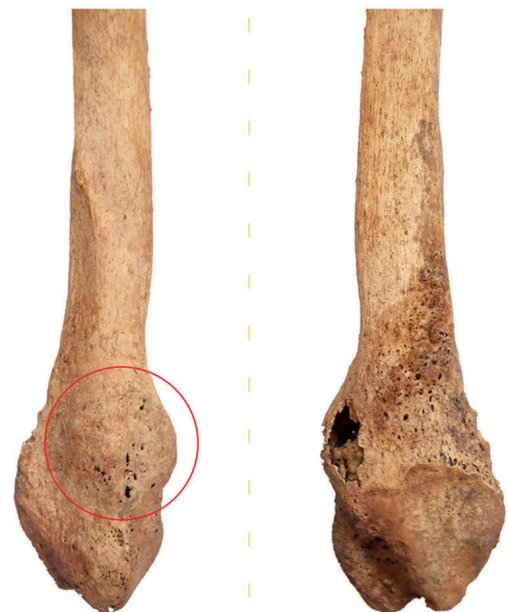
Le sujet B de la sépulture SP 5.15 est un nouveau-né, bien conservé, la totalité des ossements étant bien représentée et bien conservée. Il est âgé de 1 à 5 mois selon la maturation dentaire et la maturation osseuse. Aucune pathologie n'a été observée sur les os ou les dents.

### CONCLUSION

L'abandon du cimetière s'est fait de façon progressive. Dans le quart sud-est, les dernières inhumations ont eu lieu en 1933, avant que cette zone ne soit condamnée pour la construction d'un square vers 1956. On ignore ce qu'il en est pour le quart nord-est. Les caveaux sont encore visibles sur les photographies aériennes de l'IGN en 1961. En 1964, le cimetière n'est plus qu'un champ. Les tombes en pleine terre ne comportent plus de signes distinctifs en surface et les monuments funéraires ont été démolis, après le transfert des cercueils.

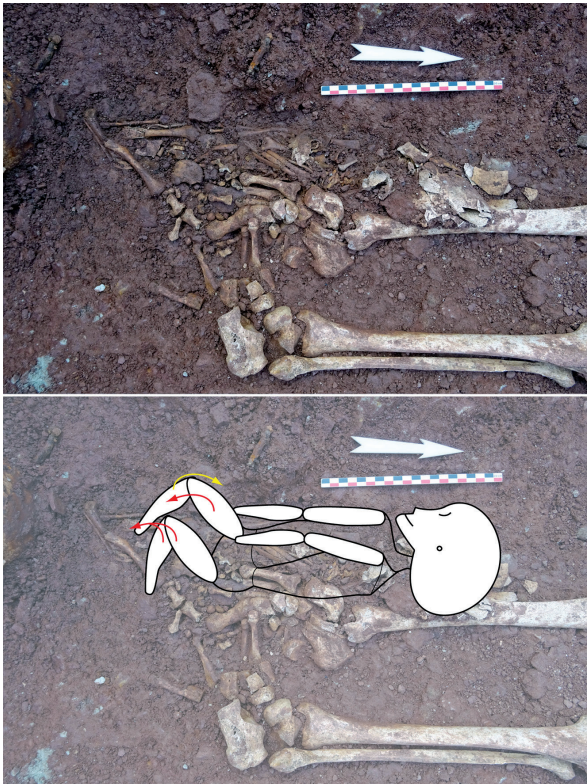


0 1 cm



26 > Les pathologies du sujet A de la sépulture 15 de la tranchée 5 (cl. S. Duchesne).





**27 >** Vue supérieure du sujet B de la sépulture 15 de la tranchée 5 avec restitution de sa position initiale (cl. et DAO S. Duchesne).

Les sépultures retrouvées se rattachent toutes au cimetière créé après 1831 et aucun vestige de l'église romane ou de l'édifice cimétierial du XIX<sup>e</sup> s. n'a été retrouvé.

Concernant le degré de conservation des vestiges, les tombes sont préservées sur la majeure partie septentrionale du quart nord-est du cimetière, depuis la bordure ouest du parking jusqu'au trottoir qui longe le mur de soutènement, soit une zone d'environ 1200 m<sup>2</sup>. Leur densité a pu être évaluée grâce à trois sondages, creusés jusqu'au substrat : trente et une sépultures ont été mises au jour

sur une fenêtre de 30 m<sup>2</sup>, soit une densité de une par m<sup>2</sup>. En prenant en considération l'emprise des monuments funéraires et des allées de circulation, le cimetière pourrait compter un millier de sépultures encore en place, seuls les cercueils placés dans les mausolées ayant été transférés au cimetière de la Penderie.

D'un commun accord avec le service régional de l'archéologie et la municipalité, tous les ossements mis au jour lors du diagnostic ont été déposés le 10 avril 2017 dans un reliquaire, réenseveli au cimetière de la Penderie, avec une plaque mentionnant la provenance des restes « Chantier Sacré Cœur, mars 2017 ».

En outre, les données archivistiques de cette zone du faubourg médiéval, somme toute peu étudiées, sont d'un grand intérêt pour la localisation de l'église romane Saint-Cyrice du Faubourg qui restait à préciser. Deux plans inédits de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. permettent de situer enfin avec précision et sans contestation cet édifice méconnu détruit vers 1828. Implantée au bout du Faubourg, cette église était située à l'angle nord-est des avenues de Bordeaux et Tarayre, sous l'actuel café le Tex Mex (Fig. 14). Localisée en bordure d'une voie antique et à proximité de sépultures gallo-romaines, les origines de cette église romane posent question d'autant que les évêques y faisaient une halte lors de leur première entrée dans la ville. On peut donc légitimement se demander si cet édifice ne remonte pas aux premiers temps du christianisme, sans certitude toutefois. Aussi sera-t-il important, à l'avenir, de surveiller d'éventuels travaux touchant au sous-sol de ce périmètre pour vérifier si des vestiges sont encore présents.

Monument oublié du Faubourg, l'église médiévale disparue Saint-Cyrice témoigne, avec l'édifice cimétierial du même nom (1866), puis avec l'église du Sacré-Cœur (1893) qui lui succéderont, d'un déplacement progressif d'ouest en est en liaison avec le développement urbain du quartier<sup>10</sup> (Fig. 14).

## ANNEXE

### Chronologie succincte des églises du faubourg Saint-Cyrice et des cimetières de Rodez

**4 juillet 1796 (16 messidor an IV)** : vente de l'église romane Saint-Cyrice avec les 54 cannes carrées de terrain environnant.

**3 avril 1828** : pétition des habitants du Faubourg contre l'établissement du nouveau cimetière de la ville.

**22 avril 1828** : arrêté préfectoral autorisant la commune de Rodez à transférer les trois cimetières de la ville dans le champ de « la Pépinière ».

**1828** : travaux de remblaiement.

**1831** : création du cimetière du faubourg Saint-Cyrice.

**17 juillet 1831** : première inhumation.

**Vers 1843** : démolition de l'église romane Saint-Cyrice.

**1851** : donation d'un terrain par la famille de Valady en vue de l'édification d'une nouvelle église.

**3 octobre 1866** : bénédiction de la nouvelle église cimétériale Saint-Cyrice.



**1867** : création d'une paroisse.  
**1870-1871** : épidémie de variole.  
**1871** : constitution d'une commission étudiant des projets d'agrandissement ou de déplacement du cimetière.  
**1879** : opposition du ministre à l'agrandissement du cimetière.  
**16 avril 1883** : décret présidentiel déclarant d'utilité publique les travaux de translation du cimetière.  
**8 juin 1883** : rapport de la commission chargée d'étudier la question du cimetière, qui se prononce en faveur de la création d'un nouveau cimetière au « Puech de la Justice ».  
**1885** : acquisition d'un terrain appartenant à la famille de Valady pour l'édification d'une nouvelle église.  
**7 septembre 1886** : pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur.  
**fin février 1889** : première inhumation au nouveau cimetière de la Penderie.  
**1<sup>er</sup> novembre 1893** : inauguration de l'église du Sacré-Cœur.  
**28 juin 1898** : consécration de l'église du Sacré-Cœur.  
**1926** : projet de clôture autour du Sacré-Cœur incluant un échange de terrain avec une partie du cimetière entre l'association diocésaine et la municipalité.

**21 octobre 1927** : décision du conseil municipal de détruire l'église Saint-Cyrice ; projet de square à son emplacement et sur une partie du cimetière.  
**29 décembre 1927** : formation d'une commission par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron pour le suivi des travaux de démolition de l'église Saint-Cyrice.  
**3 février 1928** : arrêté municipal fermant la partie sud-est du cimetière (2960 m<sup>2</sup>).  
**4 avril 1929** : travaux de démolition de l'église Saint-Cyrice, recueil des éléments sculptés du cloître des Cordeliers et don au musée de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.  
**1948** : désaffectation du quart sud-est du cimetière, transformé en place ou terrain vague.  
**1956** : aménagement d'un square dans la moitié nord de l'ancien quart sud-est.  
**1961-1962** : abandon du cimetière et démontage des tombes.  
**1964** : transformation du quart sud-ouest en terrain vague.  
**1966** : construction d'un bâtiment dans le quart sud-ouest.  
**1966-1970** : aménagement d'un nouveau square contre l'avenue Tarayre ; ouverture de la rue de l'Aubrac au niveau de l'allée centrale nord-sud du cimetière ; transformation de l'ancien jardin public et du quart nord-est du cimetière en parking ; urbanisation du quart nord-ouest.

#### [NOTES DE COMMENTAIRE]

- 1 - Sur la genèse et les caractéristiques des cimetières français contemporains, voir Bertrand 2015, Bertrand et Groud 2016.
- 2 - Nous tenons à remercier chaleureusement notre ami André Domergue auquel nous devons la connaissance de ce plan ainsi que la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron pour nous avoir facilité l'accès aux plans (Fig. 4, 5, 13 et 14).
- 3 - Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans la province de Haute-Guyenne.
- 4 - Intendant des finances chargé du détail des Ponts et Chaussées (titre couramment abrégé en intendant des Ponts et Chaussées).
- 5 - Que nous devons à notre collègue Alain Venturini, directeur des archives départementales, que nous tenons à remercier chaleureusement de son concours.
- 6 - Papiers de la famille Durand, du faubourg Saint-Cyrice depuis les premiers achats d'Antoine Durand, bridier originaire de Quézac en Lozère, jusqu'à Joseph Antoine Durand, avocat de Rodez, 1717-1814.
- 7 - Ce document nous a été communiqué par notre collègue Alain Venturini, directeur des Archives départementales auquel nous renouvelons tous nos remerciements.
- 8 - En partant sur la base qu'une canne équivaut localement autour de 2 m.
- 9 - Datation ETH-94533, Age <sup>14</sup>C AMS conventionnel : 112 × 21 BP (d13C mesuré de -19,7 × 1 ‰ vs PDB). Date 14C calibrée : 1683 cal AD - 1953 cal AD (courbe de calibration « IntCal04 », Reimer et alii, 2004, *Radio-carbon*, 46).
- 10 - Les éléments historiques présentés dans cette contribution ont déjà été publiés dans les *Études aveyronnaises* (Gruat, Huguet et Malige 2018). Le nombre de figures ayant été réduit à la demande de cette revue, nous publions l'ensemble des cartes et plans originaux initialement prévus, en grand format et en couleur.

#### Références bibliographiques

**ALBENQUE 1947** : Alexandre Albenque, *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, Carrère, Rodez, 1947, 206 p.

**AFFRE 1874** : Henri Affre, *Lettres sur l'histoire de Rodez*, de Broca, Rodez, 1874, 576 p. (rééd. Laffitte Reprints 1976).

**BARRAU 1843** : Hippolyte de Barrau, *Monuments religieux – Deuxième partie, Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 4, 1842-1843 (1843), Rodez, 1843, p. 421-602.

**BENOIT 1912** : Pierre Benoit, *Le Vieux Rodez*, Carrère, Rodez, 1912, 408 p.

**BERTRAND 1999** : Guy Bertrand (dir.), *Centenaire de l'Eglise du Sacré-Cœur de Rodez*, 28 juin 1898-20 juin 1999, Lasserre impression, Rodez, 1999, 41 p.

**BERTRAND 2015** : Régis Bertrand, Origines et caractéristiques du cimetière français contemporain, *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 68, 2015, p. 107-135.

**BERTRAND ET GROUD 2016** : Régis Bertrand et Guénola Groud (dir.), *Cimetières et tombeaux, Patrimoine funéraire français*, éd. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2016, 289 p.

**BRUZEK 1991** : Jaroslav Bruzek, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal, Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, thèse de doctorat, Museum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, 1991, 2 vol., inédite.

**CASSIAT 1963** : Louis Cassiat, *De rue en rue, La petite histoire de Rodez*, Carrère, Rodez, 1963, 290 p.

**COLLECTIF 1974** : Commission culturelle ruthénoise, *Un siècle d'images ruthénoises*, Maury, Rodez, 1974, 647 fig.

**COMBES DE PATRIS 1928** : Bernard Combes de Patris, *À Rodez les vivants contre les morts. Notes et documents pour servir à l'histoire de la désaffectation du cimetière Saint-Cyrice*, Carrère, Rodez, 1928, 43 p.

**DHOMBRES ET GINESTET 1995** : Jean Dhombres et Jean Ginestet, La voie romaine de Rodez à Lyon dans son parcours aveyronnais : étude topographique du tracé, *Études aveyronnaises*, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez, 1995, p. 219-249.

**ENJALBERT 1981** : Henri Enjalbert (dir.), *Histoire de Rodez*, Privat, Toulouse, 1981, 384 p. (*Pays et villes de France*).

**GALTIER 1932a** : Émile Galtier, Séance du 29 décembre 1927, *Procès-verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 31, 1927-1930 (1932), Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez, 1932, p. 132-150.

**GALTIER 1932b** : Émile Galtier, Séance du 4 avril 1929, *Procès-verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 31, 1927-1930 (1932), Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, Rodez, 1932, p. 234-248.

**GROS 1883** : M. Gros, *Rapport sur la question du Cimetière présenté à la Séance du Conseil Municipal du 8 juin 1883*, Carrère, Rodez, 1883, 20 p.

**GRUAT 2015** : Philippe Gruat (dir.), *Rapport de diagnostic archéologique. Rodez (Aveyron) 1 Boulevard François Fabié*, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, SRA Occitanie, 2015, 143 p.

**GRUAT, HUGUET ET MALIGE 2018** : Nouveaux éléments pour la localisation de l'église romane Saint-Cyrice de Rodez. L'apport des recherches récentes de la place du Sacré-Cœur, dans *Études aveyronnaises*, 2018, p. 115-129.

**LEMPEREUR 1906** : Louis Lempereur, *État du diocèse de Rodez en 1771*, imprimerie Loup, Rodez, 775 p.

**MALIGE 2017a** : Guylène Malige, avec la collaboration de Sylvie Duchesne (INRAP), Philippe Abraham, Philippe Gruat, Fabien Huguet, Léa Métivier et Jérôme Trescarte, *Rodez, Place du Sacré-Cœur (site 217)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, SRA Occitanie, 2017, 145 p.

**MALIGE 2017b** : Guylène Malige, avec la collaboration de Léa Métivier, Philippe Gruat et Fabien Huguet, *Rodez, Place du Sacré-Cœur, phase 2 (site 218)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, SRA Occitanie, 2017, 50 p.

**MURAIL ET ALII 2005** : Pascal Murail, Jaroslav Bruzek, Francis Houët et Eugénia Cunha, DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwilde variability in hip bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., 17, 3-4, 2005, p. 167-176.

**NOUGARET 1982** : Roger Nougaret, *Hôpitaux, léproseries et bodomies de Rodez du milieu du XIVE siècle à 1676*, thèse de l'École des chartes, Rodez, 1982, 272 p.

**SERVIÈRES 1874** : Louis Servières, *Histoire de l'Église du Rouergue*, Carrère, Rodez, 1874, 706 p.

**SUAIU 1983** : Bernadette Suau, *Rodez, Aveyron*, CNRS, Paris, 1983, 4 p. (*Atlas historique des villes de France*).

**TOUZERY 1906** : Jean Touzery, *Les bénéfices du diocèse de Rodez*, Imprimerie catholique, Rodez, 1906, 856 p.

**VERLAGUET 1933** : Pierre-Alois Verlaguet, *Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron*, III, Maury, Millau, 1933, 624 p.

\* Guylène MALIGE : Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, 195 rue des Artisans, Z.A. Bel Air, 12000 Rodez.

\*\* Philippe GRUAT : Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, 195 rue des Artisans, Z.A. Bel Air, 12000 Rodez et chercheur associé à l'ASM-UMR 5140 du CNRS (Montpellier).

\*\*\* Fabien HUGUET : Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, 195 rue des Artisans, Z.A. Bel Air, 12000 Rodez.

\*\*\*\* Sylvie DUCHESNE : Inrap, Centre archéologique de Saint-Orens, ZI Les Pinsons, 13 rue du négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville.